

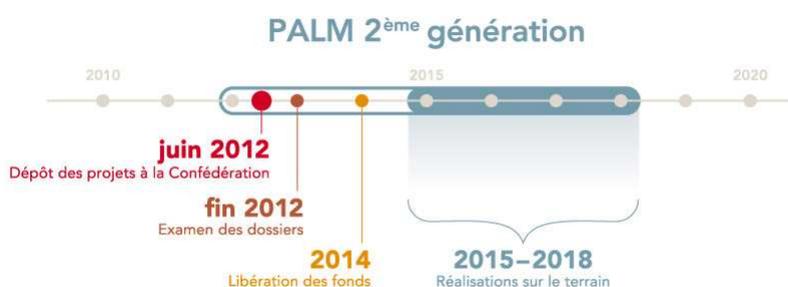
24 mai 2012

## Le projet d'agglomération Lausanne-Morges de 2<sup>ème</sup> génération (PALM 2012) bientôt remis à la Confédération est mis en consultation publique

La révision du projet d'agglomération Lausanne-Morges propose un projet de territoire à l'horizon 2030. A fin juin, le rapport PALM 2012 sera transmis à la Confédération pour évaluation en vue d'un cofinancement fédéral. Auparavant une consultation publique et une journée consacrée au PALM 2012 sont proposées à la population et aux groupes d'intérêt.

### Les échéances

La Confédération a fortement soutenu financièrement le PALM 2007, projet d'agglomération dit de « 1<sup>ère</sup> génération », et dont la vision portait à 2020. Aujourd'hui, le PALM « 2<sup>ème</sup> génération révisé » ou PALM 2012 se projette à l'horizon 2030. Il poursuit la stratégie du PALM 2007, en accroît la cohérence en l'adaptant à l'évolution du contexte et propose des mesures à réaliser notamment dans la période 2015-2018 (voir PALM 2012 en annexe).



Le rapport sera remis à la Confédération (ARE - Office fédéral du développement territorial) fin juin 2012.

### La consultation publique

Avant son dépôt à la Confédération, le rapport qui présente la vision d'ensemble, les stratégies sectorielles et le nouveau programme de mesures d'urbanisation-transports-environnement, fait l'objet d'une consultation publique.

Issu d'une collaboration et d'une coordination très large entre les acteurs politiques et techniques, le PALM 2012 représente la prise de position consolidée entre tous les partenaires. Il est le moyen de réaliser les objectifs d'un grand projet de territoire.

**Le rapport du PALM 2012 est consultable du 24 mai au 8 juin, délai de la consultation publique, auprès des greffes des communes membres du PALM et du SDT-DINF.**

Pour élargir encore le processus participatif et obtenir ainsi l'avis du plus grand nombre, la consultation publique s'accompagne d'un questionnaire-réponse. Ce questionnaire, ainsi que le rapport du PALM sont accessibles en ligne sur le site du PALM [www.lausanne-morges.ch](http://www.lausanne-morges.ch) et sur le site du Canton <http://www.vd.ch/themes/territoire/amenagement/projets-dagglomeration/>

### Une date à réserver !

Dans le cadre de la consultation publique, une journée d'échange et d'information est organisée pour présenter le contenu du PALM 2012.

**Samedi 2 juin 2012 de 10h00 à 16h00, Halle 3 – 3<sup>ème</sup> étage – à Beaulieu, Lausanne**

- ➔ **10h00 à 16h00** Accueil et information : tout au long de la journée, les personnes impliquées dans l'élaboration du PALM 2012 accueillent les participants et répondent aux questions.
- ➔ **11h00 – 12h00** Présentation du PALM 2012 (conférence suivie d'une discussion)
- ➔ **14h00 – 15h00** Présentation du PALM 2012 (conférence suivie d'une discussion)

#### Renseignements complémentaires :

**Béatrice Métraux**, Conseillère d'Etat, Co-présidente du Comité de pilotage du PALM, 021 316 40 01  
**François Marthaler**, Conseiller d'Etat, Co-président du Comité de pilotage du PALM, 021 316 70 07  
**Christian Masserey**, Président de Région Morges et Membre du COPIL du PALM 079 305 39 18  
**Gustave Muheim**, Président de Lausanne Région et Membre du COPIL du PALM 079 341 99 66